



Appel de charges 2 ans plus tard

Par **anpica**, le **18/03/2010 à 16:54**

Bonjour, je suis locataire du même appartement depuis août 2007, en 2009 l'appartement a changé de propriétaire. Ce mois de février 2010, les anciens propriétaires m'ont adressé un premier courrier d "Etat de répartition" des charges de l'année 2007, puis un deuxième pour l'année 2008. ces deux courriers font état d'un solde à payer. C'est une mauvaise surprise. J'ai régulièrement réglé mon loyer [fluo][s]charges comprises[/s]/[fluo], cette demande des anciens propriétaires est elle "recevable" ? En espérant que ma demande retiendra votre attention, et en vous remerciant par avance d'une réponse de votre part. Avec mes meilleures salutations. Anpica